

## Le dilemme du placement en institution

L'entrée en institution d'une personne âgée dépendante ou d'une personne malade et/ou handicapée est une décision toujours difficile à prendre, qui mobilise beaucoup de sentiments contradictoires, d'angoisse et de culpabilité.

En effet les à priori négatifs sont nombreux sur les établissements d'accueil alors que le maintien à domicile est présenté la plupart du temps comme la seule bonne solution.

Ainsi, choisir de "placer" son parent dépendant est vécu le plus souvent comme un échec de sa capacité à le prendre en charge voir comme un abandon.

Pourtant si ce choix apparaît parfois incontournable, c'est qu'il est en fait la réponse la plus adaptée aux besoins de la personne dépendante.

### La question essentielle à se poser: où sera t-il le mieux pris en charge ?

Le maintien à domicile reste, en général, la solution préférée, même si elle nécessite l'addition de services nombreux dont l'organisation et l'articulation sont complexes.

Mais le maintien à domicile a ses limites:

- Il n'est possible que si une personne suffisamment disponible et active se charge de la coordination de toutes les interventions médicales et sociales mises en place autour du malade, y compris les week-end.
- Il suppose de grandes plages de solitude pour la personne dépendante, malgré la succession des intervenants.
- Il implique une certaine marge d'insécurité, notamment pendant les périodes où le malade est seul.

Un établissement spécialisé impose une rupture avec la vie passée mais offre:

- Une prise en charge continue,
- Des interventions de professionnels spécialisés,
- Des équipements adaptés à chaque forme de handicap,
- Une vie sociale pour les pensionnaires avec la possibilité pour eux d'échanger avec des personnes partageant les mêmes problématiques,
- Du temps et de l'énergie libérés pour les membres de la famille qui peuvent ainsi, lors de leur visites, se consacrer à la relation affective.

### *Il est toujours difficile de prendre, pour un autre, une décision que celui-ci redoute, voire refuse.*

- Ne pas vouloir entrer en établissement est une chose, pouvoir assumer une vie quotidienne au domicile en est une autre...
- Le maintien à domicile est une solution médiane, mais pas toujours réalisable.
- Choisir l'entrée en établissement d'une personne handicapée ou malade qui ne le souhaite pas plonge le proche qui devra en décider dans une situation complexe et culpabilisante que certains membres bien intentionnés de l'entourage ne font que renforcer.
- Il se retrouve souvent dans un dialogue de sourd. A argumenter sur la nécessité d'une prise en charge en établissement, face à une personne qui pour des raisons liées à une détérioration intellectuelle, ou à un refus rigide, ne peut plus évaluer correctement ses capacités à assumer seule son quotidien.
- Il doit s'opposer à un parent ou un proche plus âgé dont il avait jusqu'à ce moment reconnu l'autorité. Et il doit alors changer l'ordre hiérarchique naturel auquel il avait obéi jusque là pour adopter une position relationnelle nouvelle pour lui.
- A bout d'arguments, la personne en difficulté peut accuser son proche d'abandon ou de noirs desseins.
- L'entourage se reproche alors plus ou moins confusément son impossibilité à prendre en charge totalement son parent. Il est alors souvent écartelé entre ses devoirs envers conjoint et enfants, ses obligations professionnelles et le don de soi qu'il aimerait faire au parent aimé.
- Ces situations ravivent souvent des conflits anciens et douloureux, soit avec la personne pour qui une décision doit être prise, contre son gré, soit avec les autres membres de la fratrie ou de la famille.

### *Pour se protéger des déchirements affectifs, opter pour une décision rationnelle.*

- Evaluer la situation médicale et sociale avec l'aide de professionnels : Equipe hospitalière, assistants sociaux, médecin traitant, associations.
- Être sûr ainsi de l'objectivité et du professionnalisme des critères débattus.
- S'appuyer sur le fait que c'est toute une équipe qui a pris la décision.
- Recueillir l'avis de l'intéressé, l'informer des démarches en cours, même s'il évalue mal ou pas ses capacités à rester seul chez lui, soit par a priori soit par trouble du raisonnement.
- Pour obtenir autant que possible un consensus, analyser la situation, aussi avec les proches et l'entourage familial, en demandant à chacun quel type et volume d'aide il pourra apporter en cas de maintien à domicile.

## **Pour choisir l'établissement le mieux adapté**

Tenir compte du handicap de la personne dépendante.

- Visiter plusieurs établissements pour choisir en connaissance de cause
- Penser aux critères de qualité de vie de la personne dépendante et ne pas se projeter en choisissant ce qui plairait à soi-même.
- Réfléchir sur la localisation (pour que la personne entrée en institution soit proche des personnes qui viennent la voir le plus régulièrement).
- Tenir compte des délais d'entrée mais se protéger autant que possible des placements faits dans l'urgence.
- S'informer auprès de professionnels sur le coût de chaque établissement et les types de financement et prises en charge.
- Les prix de journée des établissements paraissent souvent élevés, mais la somme des services proposés en continu justifient le plus souvent ces tarifs. Des prises en charges totales ou partielles par l'Assurance Maladie ou l'Aide Sociale sont toujours possibles.
- Se faire aider par des professionnels dans les démarches administratives .
- Contacter des associations qui feront partager les expériences de leurs membres et apporteront un soutien psychologique.

**Se poser la question du placement ou non en institution d'un proche, c'est chercher la solution qui répondra le mieux à ses besoins pour sa qualité de vie présente et future.**

**Il s'agit d'une démarche rationnelle pour laquelle il convient de se faire aider et conseiller par des professionnels.**

**Il importe de ne pas prendre ce type de décision seul, mais d'échanger avec la personne concernée et avec son entourage pour que les membres du groupe familial et amical réfléchissent et évoluent ensemble autour de la décision à prendre afin que le choix et les éléments qui le justifient soient les meilleurs possibles et en harmonie avec tous.**

Josiane Patin-Ferrey, psychologue